

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2021/229 du 1^{er} juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu l'arrêté AR-DAJAP/2021/535 du 15 juillet 2021 accordant délégation de signature aux Directeur et Directeur Adjoint de l'Autonomie ainsi qu'à certains agents de la Direction ;

Vu l'arrêté du 23 août 2017 portant organisation des services départementaux modifié successivement par les arrêtés du 25 octobre 2017, du 5 mars 2018, du 10 octobre 2018, du 13 décembre 2018, du 11 juin 2019, du 17 juillet 2019, du 28 octobre 2019, du 21 janvier 2020, du 31 août 2020, du 7 octobre 2020, du 2 décembre 2020, du 23 décembre 2020, du 31 mai 2021, du 9 décembre 2021 et du 13 décembre 2021 ;

ARRETE

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2021/535 du 15 juillet 2021 est remplacé par le tableau annexé au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.
- ARTICLE 3.** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et communiqué à Monsieur le Payeur Départemental, affiché à l'Hôtel du Département et publié au Recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Lille le 26 juillet 2022

Christian POIRET
Président du Département du Nord

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220726-220726H13692H1-AR

Date de réception en préfecture le : 27 juillet 2022

Affiché le : 27 juillet 2022

Notifié le : 27 juillet 2022

Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité – Direction de l'Autonomie
Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/471

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 à l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence et date de l'arrêté
Direction de l'Autonomie	Directeur Poste vacant	Toutes les matières Sauf 8.2		
	Pierre LOYER Directeur Adjoint	Toutes les matières Sauf 8.2		AR-DAJAP/2021/535
	Gwenaëlle CARBAJAL Directrice Adjointe	Toutes les matières Sauf 8.2		AR-DAJAP/2021/535
Pôle Contractualisation et Transformation	Aurélien REGNIER Responsable du Pôle	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2022/471
	Patrice SANCEY Responsable du Service Contractualisation CPOM PA	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Responsable du Service Contractualisation CPOM PH Poste vacant	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		
	Gwendoline BUICAN Responsable du Service suivi activité et régulation PA – PH	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Marie CORBILLON Responsable du Service Financement et Modernisation SAAD	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2022/471
	Rachida FATHI Responsable du Service Paiement des Services prestataires SAAD	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535

Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité – Direction de l'Autonomie
 Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/471

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 à l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
Pôle Relations Résidents et Familles	Christine CARREZ Responsable du Pôle	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 5 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Marie-Dominique D'ALESSANDRO Responsable du Service de l'Aide Sociale	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1-DS 2 et DS 4 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Poste vacant Responsable du Service Qualité de la Relation à l'Usager et Pilotage d'Activité	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1-DS 2 et DS 4 à DS 7		
	Guillaume DECOCK Responsable de service obligés alimentaires et Successions	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 et DS 3 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Amélie NIEMIEC Responsable du Service Contentieux	Toutes les matières Sauf 8.2 et sauf DS 2-DS 3 et DS 5 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Jean-François BRIFFARD Chargé de mission Juridique	DS 4		
	Isabelle ROUSSEL Chargé de mission Juridique	DS 4		
Laetitia PANIEZ Gestionnaire Juridique	DS 4			
Isabelle BROCHET Gestionnaire Juridique	DS 4			
Sophie MICHEL Gestionnaire Juridique	DS 4			

Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité – Direction de l'Autonomie

Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/471

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 à l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
Pôle Ingénierie Territoriale et Qualité de Service	Marie GERARD Responsable du Pôle	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Sylvianne DRIS Responsable du Service Accueil Familial, Habitat Intermédiaire	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Hélène DESMETTRE Responsable du Service Qualité, Parcours et Prévention de la Perte d'Autonomie	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Responsable du Service d'Appui à l'Animation Territoriale et Innovation Poste vacant	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
Pôle Ressources et Pilotage	Sébastien HENGBART Responsable du Pôle	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Séverine BOON Responsable du Service Gestion des Ressources	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Anne-Sophie AZEMA Responsable du Service Gestion Financière et Pilotage	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535

Direction Générale Adjointe en charge de la Solidarité – Direction de l'Autonomie
 Tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/471

Direction Service	Nom du délégataire	Délégations dans les matières suivantes visées à l'article 1 à l'arrêté de base	En cas d'absence ou d'empêchement	Référence de l'arrêté
Pôle Prestations de Compensations individuelles	Eric COUSTELLIER Responsable du Pôle	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Fabienne TYMEN Responsable du Service Plateforme Téléphonique	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Saad AFW-ALLAH Responsable du Service Instruction APA	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Cécile DECLERCQ Responsable du Service Planification APA	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Ludovic FAVRE Responsable du Service Suivi des Prestations PCH	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Delphine VANTOMME Responsable du Service Suivi de Prestations APA	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS 1 à DS 7		AR-DAJAP/2021/535
	Amira WATTIEZ Responsable de Service Transport des Elèves en Situation de handicap	Toutes les matières Sauf 8.2 et Sauf DS1 à DS4		AR-DAJAP/2021/535